

CHIFFRES CLES DE L'ANNEE SOCIALE 2022

Le SMIC :	Valeurs		
SMIC horaire // pour 151.67 heures	Du 01/01/2022 au 30/04/2022 : 10.57 € // 1 603.12 € A compter du 01/05/2022 : 10.85 € // 1645.58 €		
Minimum garanti :	Valeurs		
Mini garanti :	3.76 € (jusqu'au 30/04/2022) // 3.86 € (à compter du 01/05/2022)		
Gratification stagiaires : taux horaire	Valeurs		
15% du Plafond horaire	3.90 €		
Plafond Sécurité Sociale :	Valeurs		
Annuel :	41 136 €		
Mensuel :	3 428 €		
Allocation forfaitaire pour frais de repas	Valeurs		
Repas restaurant	19.40 €		
Repas hors des locaux (chantier...)	9.50 €		
Repas dans l'entreprise (panier de jour, de nuit...)	6.80 €		
Avantage en nature repas	Valeur		
Règle générale	5 € par repas ou 10 € par jour		
Exception : Hôtel Café Restaurant	3.76 € (jusqu'au 30/04/2022) // 3.86 € (à compter du 01/05/2022) par repas		
Frais liés à la mobilité professionnelle	Valeur		
Frais nourriture & hébergement car attente logement définitif	77.20 € par jour, dans la limite de 9 mois		
Dépenses pour installation dans nouveau logement	1547.20 € , majoré de 129€ par enfant, mais limité à 1933.90€		
Allocations forfaitaires de grand déplacement	Valeur		
Durée	Repas	Logement et petit-déjeuner Paris + 92, 93, 94	Autres départements
3 premiers mois inclus	19.40 €	69.50 €	51.60 €
> 3 mois et <= 2 ans	16.50 €	59.10 €	43.90 €
> 2 ans et <= 6 ans	13.60 €	48.70 €	36.10 €
1 - Grands déplacements en France métropolitaine. Limites particulières s'appliquent dans les DOM et autres territoires français d'outre-mer ainsi que pour les déplacements à l'étranger.			
Avantage en nature logement	Méthode de l'évaluation réelle (1)		
Valeur locative servant à l'établissement de la taxe d'habitation + valeur réelle des avantages accessoires			
Avantage en nature logement	Méthode de l'évaluation forfaitaire		
<i>Rémunération mensuelle brute en Euros (2)</i>	<i>Une pièce principale</i>	<i>Plusieurs pièces principales</i>	
Inférieure à 1714 €	72.30 €	38.70 € par pièce	
De 1 714 € à 2056.79 €	84.40 €	54.20 € par pièce	
De 2056.80 € à 2399.59 €	96.30 €	72.30 € par pièce	
De 2399.60 € à 3 085,19€	108,30 €	90.20 € par pièce	
De 3 085,20€ à 3 770.79 €	132.70 €	114.40 € par pièce	
De 3 770,80 € à 4 456,39€	156,60 €	138.20 € par pièce	
De 4 456,40 € à 5 141.99 €	180.80 €	168.50 € par pièce	
Supérieure ou égale à 5 142 €	204.70€	192.60 € par pièce	
(1) Méthode de l'évaluation réelle ou du forfait sur option de l'employeur.			
(2) Rémunération mensuelle brute en espèces, après application d'une éventuelle déduction forfaitaire spécifique pour frais professionnels.			
Cadeaux et bons d'achat	Valeur		
Limite d'exonération fiscale & sociale, par évènement	250 € jusqu'au 31/01/2022 171.40 € à compter du 01/02/2022		
Ticket restaurant	Valeur		
Limite d'exonération de la part patronale <i>(doit être entre 50 et 60 % de la valeur du titre)</i>	5.69 €		